



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira dans la salle des Cérémonies de la Mairie le

Jeudi 20 février 2025 à 19 h 30

Affiché le 14 février 2025

Ordre du jour

INTERCOMMUNALITÉ

- 1 Convention d'entente avec la Communauté de Communes de l'Île de Ré pour la Gestion de la Digue de Montamer

FINANCES

- 2 Demande de subvention exceptionnelle de l'école élémentaire
- 3 Bourse au permis de conduire automobile
- 4 Subvention versée à l'ONaCVG
- 5 Tarifs de location de la cabane de Montamer pour 2025
- 6 Renouvellement de la convention avec le Verdinière

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'AUTORISATION DU
CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE POUR RECRUTER DES AGENTS
CONTRACTUELS

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DU
CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Informations et questions diverses

La présence du public est autorisée dans la limite des places disponibles.